



Syndicat des ouvriers, ouvrières de la
commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Section locale 1208

Décembre 2000 # 7

Mot du président

Chers confrères, et consœurs

L'année 2000 tire déjà à sa fin.... Celle-ci fut une année fort occupée au plan syndical. En effet nous avons signé une nouvelle convention collective de travail. Nous avons aussi conclu une entente hors cours concernant le grief des 4 jours chômés et payés. De plus nous espérons en venir à une entente sous peu en ce qui a trait à la liste de priorité d'emploi pour les temporaires.

La prochaine année devrait être aussi productive syndicalement considérant la négociation des arrangements locaux. J'aimerais remercier tout spécialement les officiers syndicaux de notre section locale qui travaillent sans relâche afin de vous fournir le meilleur service possible.

En mon nom et au nom de tous les membres de l'exécutif, je tiens à souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne Année 2001 à toutes et à tous.

Claude Bélanger

Président de la section local 1208

Dans ce numéro :

Mot du président	1
Assemblée générale	1
Calendrier des événements	2
Assurances	2
Les conquêtes sociales	3
Nominations	6
Hommage 25 ans de service	6
Convocation assemblée	7

L'INFO 1208

L'info 1208 est publié par le syndicat des ouvriers, ouvrières de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

SCFP local 1208

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de la section locale 1208 aura lieu à l'école secondaire Dalbé-Viau à Lachine, samedi le 13 janvier 2000. La convocation ainsi que l'ordre du jour se trouvent à la page 7 du journal. Nous espérons vous rencontrer en grand nombre à cette assemblée.



Déc. 00. Janvier. 01

Calendrier des événements

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
18	19	20	21	22	23	24
 25	26	27	28	29	30	31
 1	2	3	4	5	6	7
 8	9	10	11	12	 13	14
15	16	17	18	19	20	

- 22 début du congé des fêtes
- 25 décembre: Joyeux Noël
- 1 er janvier: Bonne Année
- 8 janvier: retour au travail
- 13 janvier: assemblée générale

ASSURANCES

MODIFICATIONS AU CONTRAT

Toutes les personnes adhérentes recevront sous peu un nouveau certificat d'assurance et une attestation sur laquelle est indiqué son numéro CAPSS. Lors de l'achat de médicaments prescrits, la personne assurée doit présenter son attestation d'assurance collective, acquitter entièrement le coût des médicaments et sa demande de remboursement est automatiquement transmise à l'assureur. Il n'y a donc aucun formulaire à remplir.

Produits anti-tabac

L'assureur rembourse les frais pour l'achat des produits Zyban et Nicoderm (timbres) jusqu'à concurrence d'un maximum admissible de 500\$ par année, par personne assurée, pour l'ensemble de ces produits. Toutefois, le maximum admissible pour la période du 1er octobre au 31 décembre 2000 sera de 625\$ par personne assurée.

L'assureur rembourse les frais pour l'achat du produit Nicorette (gomme à mâcher), à titre de médicament d'exception, pour une période maximale de 12 semaines. En effet, seuls les personnes ne pouvant tolérer les timbres cutanés pourront se faire rembourser ce produit..

(SUITE PAGE 4)

Voici quelques exemples de grands faits syndicaux, menés par des hommes et des femmes, qui ont contribué par leur engagement et leurs luttes, dans des conditions souvent difficiles et parfois héroïques, à marquer notre société des empreintes de progrès social. C'est par le Combat syndical, et souvent par des fronts communs, que nous avons obtenu des mesures sociales. Ces législations n'ont pas toujours satisfait complètement le mouvement syndical, mais plusieurs progrès ont été accomplis et beaucoup d'autres restent à conquérir.

1966 : NATIONALISATION DES HÔPITAUX

En juillet, grève de trois semaines des 32 500 employées, membres de la CSN, dans 140 hôpitaux. Cette grève marque une grande victoire pour les syndiquées (première convention collective à l'échelle nationale) ainsi que pour l'ensemble de la population. Le gouvernement du Québec sera forcé de mettre fin aux abus du "commerce de la santé" en nationalisant les hôpitaux. Sous pression syndicale, l'assurance-santé suivra le 17 juillet 1970.

1970 : LE FRANÇAIS, LANGUE DE TRAVAIL

En septembre, grève de 3 mois des 2 300 ouvriers de l'usine de montage de la General Motors (GM) à Sainte-Thérèse, représentés par les TCA-Québec. Un des enjeux du conflit: l'instauration du français comme seule langue du travail à l'usine. Cette revendication liée au français se poursuivra au travers de luttes ouvrières, tout au long des années 70. Ces batailles ne seront pas étrangères à l'adoption de la Charte de la langue française (Loi 101) en 1977.

1972 : 100 \$ PAR SEMAINE POUR LES BAS SALARIÉS

Du 11 au 21 avril, grève générale illimitée des salariés du Front commun intersyndical dans les services publics au Québec : 210 000 travailleuses et travailleurs défient injonctions et loi spéciale. Le 8 mai, les présidents des trois centrales CSN-CEQ-FTQ sont condamnés à un an de prison ainsi que plusieurs militants syndicaux.

Le lendemain 9 mai, vague de grèves de protestation. La France a eu Mai 68, le Québec aura son Mai 72: De 300 000 à 500 000 syndiqués débrayent "illégalement" pendant une semaine, pour réclamer la libération des leaders syndicaux. Contrôlé par les grévistes, un soviet s'installe même à Sept-Îles. L'État-patron cède et le Front commun arrache sa revendication majeure: un salaire de base de 100 \$ par semaine pour les plus bas salariés du secteur public. Un gain qui aura un effet d'entraînement sur l'ensemble de la classe ouvrière au Québec.

(Suite page 5)

Syndicat des ouvriers, ouvrières de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Président	Claude Bélanger	751-0584	Agent de grief	Luc Charbonneau	614 6819
Vice-président	Pierre Léger	306-0057	Trésorier	Roger Chartrand	614-6818
Santé/sécurité	Normand Poirier	614-6821	Directeur	Georges Morasse	304-4385
V-P entretien	Pierre Degray	614-6822	Secrétaire-archiviste	Richard Delisle	614-6820



Syndicat des ouvriers, ouvrières
de la commission scolaire
Marguerite-Bourgeoys

Pour rejoindre la rédaction:

Richard Delisle

Collège d'informatique et
d'administration de LaSalle # 401

Téléphone: 362-1125

Télécopieur: 362-0728

Messagerie: 614-6820

Courriel: richard@cpss.qc.ca

Adresse électronique
scfp1208@qc.aira.com
Site web
<http://scfp1208.citeglobe.com>

L'INFO 1208

Nominations décembre 2000:

<i>Richard Delisle</i>	<i>Concierge CIAL</i>
<i>Alain Labrosse</i>	<i>Concierge nuit+ 9275m2 Des Source</i>
<i>Georges Morasse</i>	<i>OE2 Émile-Legault</i>
<i>André Pipon</i>	<i>OE2 Paul-Gérin-Lajoie</i>
<i>Sylvie Millette</i>	<i>Concierge Édouard Laurin</i>
<i>Sylvain Latraverse</i>	<i>OE2 Émile-Legault</i>

HOMMAGE AUX MEMBRES DU LOCAL 1208 « 25 ans de service »

Le 30 novembre dernier, au Centre de congrès LE CRYSTAL, la commission scolaire a rendu hommage aux membres du personnel qui ont eu 25 ans de service. Tout ceux qui ont été engagés au cour des années 1973,1974 et 1975. De ces employés 12 membres de la section locale 1208 ont reçu cet hommage soit:

CLAUDE BOILEAU	DENIS TOUSIGNANT
JEAN GUY CARDINAL	PIERRE DUBEAU
NORMAND MEUNIER	NORMAND NORMAND
DANIEL THEORET	ROGER

Les jubilés ont reçu comme cadeau souvenir un porte-documents en cuir noir.

Au nom des membres de l'exécutif et au nom des membres de la section locale 1208, nous vous félicitons pour votre dévouement toujours apprécié.

Richard Delisle

1973: MESURES ANTI-SCAB

À Joliette, en mars, grève des 312 ouvriers à la Firestone (10 mois) et, en mai, des 85 ouvriers à la Canadian Gypsum (20 mois), membres des centrales FTQ-CSN. Une des revendications majeures : une loi pour rendre illégal l'engagement de scabs. Leur mot d'ordre: " La victoire appartient à ceux qui tiennent une minute de plus ". Un Front commun FTQ-CSN-CEQ naît dans la région et un débrayage régional éclate le 1er mai 74 en appui aux grévistes.

Le 27 août, 400 grévistes d'une vingtaine d'entreprises occupent les bureaux du ministère du travail à Montréal. Ils exigent des mesures anti-scabs. La FTQ et la CSN lancent le Manifeste des grévistes.

1974 : FORMULE RAND ET MESURES ANTI-SCABS

Janvier, début du long conflit de 22 mois de 2 000 ouvriers, membres des TCA-Québec, contre la United Aircraft à Longueuil (aujourd'hui Pratt & Whitney). Le 12 mai 1975, les ouvriers occupent l'usine et 34 grévistes sont matraqués jusqu'au sang par la police. Indignée, la FTQ appelle pour le 21 mai à une grève générale de 24 heures à laquelle répondront 100 000 membres. Cette lutte ouvrière, une des plus violentes en Amérique du Nord, est à l'origine de deux gains inscrits dans le Code du travail: Le précompte syndical obligatoire (formule Rand) et les mesures anti-briseurs de grève.

1975 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Au mois de mars, un Front commun CSN-FTQ de 3 000 métallos de l'amiante de Thetford mène une grève de 7 mois qui force le gouvernement à adopter la loi 52 pour indemniser les victimes d'amiantose et de silicose. Cette lutte amène le gouvernement à instituer une commission d'enquête (Beaudry) qui confirmera les lacunes des lois de protection en santé-sécurité des travailleurs et travailleuses. Sous la pression des syndicats, l'État adoptera la Loi de la santé et de la sécurité du travail en 1979.

1975-76 : 165 \$ PAR SEMAINE ET PARITÉ SALARIALE HOMME/FEMME

Deuxième Front commun CSN-CEQ-FTQ de 185 000 salariés du secteur public. Grèves tournantes et grèves générales de 24 heures se succèdent. Le gouvernement Bourassa adopte une série de lois " scélérates " et multiplie injonctions et poursuites contre les syndicats. En mai 76, plus de 20 000 travailleurs du secteur privé de la CSN débrayent en appui aux salariés du public.

Juin, grève générale illimitée des syndiqués des Affaires sociales. Au bout de 48 heures, ils obtiennent une victoire significative: un salaire de base de 165 \$ par semaine, la parité salariale presque complète entre les femmes et les hommes ainsi que quatre semaines de congés payés après un an de service. Une victoire syndicale, qui sert de modèle à tous les syndiqués du Québec.

1977 : DISPOSITIONS ANTI-SCABS

Mars, Front commun de 570 meuniers de 4 compagnies de farine à Montréal. Le 22 juillet, les ouvriers des meuneries, membres de la CSN, manifestent devant la Robin Hood. La milice patronale fait feu et 8 grévistes tombent sous les balles. Les gardes armés seront acquittés. Une manifestation inter-centrales est organisée pour dénoncer l'embauche de fiers-à-bras et de scabs. Cette agression sauvage de l'employeur, une des plus sanglantes de l'histoire des luttes syndicales au Québec, pousse le gouvernement à introduire les dispositions anti-briseurs de grève dans le Code du travail en décembre 1977.

1985 À AUJOURD'HUI: LES GAINS DU PARTENARIAT

Les adeptes du syndicalisme de partenariat, au nom du réalisme économique et de l'efficacité, renoncent encore aux affrontements directs avec le capital. Par leur refus de la lutte de classe, ils s'engagent dans des pratiques qui cautionnent le recul social. Que fait le partenariat pour l'avancement de la classe ouvrière et des sans emplois ?

Ceci est un aperçu des grandes batailles de la classe ouvrière par le truchement de l'action syndicale. Uni dans la bataille, uni dans nos convictions.

.Luc Charbonneau

Frais d'hospitalisation au Canada

Les frais hospitaliers en chambre semi-privée engagés au Canada sont maintenant remboursés selon les tarifs en vigueur dans la province où ils sont engagés. Auparavant, seuls les frais engagés au Québec étaient admissibles.

RÉGIME DE MALADIE COMPLÉMENTAIRE

Échographies et thermographies

Les frais d'échographies et de thermographies, à l'exclusion des échographies foetales, sont maintenant admissibles et sujets à un remboursement maximal de 400\$ par personne assurée, par année, s'ils sont engagés sur prescription médicale.

PÉRIODE D'ADHÉSION SANS PREUVES D'ASSURABILITÉ

Du 15 janvier au 15 février 2001, il sera possible pour toute personne qui le désire, d'adhérer aux régimes optionnels I, II et III sans avoir à fournir de preuves d'assurabilité, sauf pour la garantie d'assurance vie additionnelle pour laquelle des preuves d'assurabilité sont exigées en tout temps.

Rétroactivité salariale

Compte tenu des difficultés pour les systèmes de paie de percevoir les bonnes primes d'assurance vie sur la rétroactivité salariale versée suite à la signature de la convention collective, le comité paritaire a décidé de prélever les primes nécessaires à même les montants en dépôt du régime d'assurance vie.

Contribution patronale au régime d'assurance maladie de base

Une modification est apportée à la contribution patronale au régime d'assurance maladie de base avec l'entrée en vigueur de la nouvelle convention collective. Elle passe donc de 0,83\$ à 0,92\$ pour la protection individuelle et de 2,08\$ à 2,31\$ pour la protection familiale et monoparentale par période de 14 jours.

Chambre d'hôpital

Le gouvernement a décrété une augmentation de 10% au 1er juin 2000 des tarifs des chambres d'hôpital. L'impact sur les primes d'assurance est de 0,53\$ supplémentaire dans le régime de maladie de base. Cette augmentation représente une somme d'environ 45 000\$. Le comité paritaire a décidé de ne pas hausser les primes en vigueur pour l'année 2000 et de compenser cette hausse à même les montants en dépôt.

Facturation magnétique

Les commissions scolaires ont entrepris de changer le système de perception des primes d'assurance par l'implantation d'un système de facturation magnétique. C'est-à-dire que l'assureur aura accès à une partie du dossier des membres du personnel pour faire les entrées de données, les correctifs et la perception des primes. Ce système devrait éliminer plusieurs erreurs effectuées par les commissions scolaires dans l'application et la gestion du régime d'assurance.

Dépôt direct

Les personnes assurées qui le désirent pourront bénéficier du remboursement des frais médicaux et soins dentaires par le biais du dépôt direct préautorisé dans leur compte de banque, et ce, sans frais additionnel pour le groupe. Elles n'ont qu'à remplir le formulaire d'adhésion disponible au service des ressources humaines. Un communiqué à cet effet a été envoyé récemment chez les employeurs.

Changement d'appellation

Depuis le 11 septembre, la Personnelle Vie porte le nom de *La Capitale assurances de personnes inc.* Ce changement ne modifie en rien le contenu de notre régime collectif d'assurances. C'est une décision administrative prise par la Mutuelle des Fonctionnaires du Québec de rassembler toutes ses filiales sous la même bannière.

CONVOCATION

Par la présente vous êtes convoqués à l'assemblée générale du syndicat des ouvriers, ouvrières de la commission scolaire Marguerite-Bourgeois, section locale 1208.

Quand : Samedi le 13 janvier 2001

Heure : 9h00 am

Lieu : École secondaire Dalbé-Viau
740, Esther-Blondin, Lachine

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE**
2. **VÉRIFICATION DU QUORUM**
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
4. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 22 MAI 1999**
5. **RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE LIVRES (Syndic)**
6. **RAPPORT DU PRÉSIDENT**
7. **RAPPORT DU COMITÉ SANTÉ/SÉCURITÉ**
8. **FORMATION/PERFECTIONNEMENT**
9. **RAPPORT DU TRÉSORIER**
10. **RAPPORT DES DÉLÉGUÉS DE SECTEURS**
11. **ASSURANCES**
12. **NÉGOCIATION LOCALE**
13. **AFFAIRES NOUVELLES**
14. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Nous espérons vous rencontrer en grand nombre à cette assemblée.

Richard Delisle
Secrétaire-archiviste